

DELIBERATION

DU

**CONSEIL MUNICIPAL DE
THORIGNE FOUILLARD**

SEANCE DU 28 JUIN 2021

L'an deux mil vingt et un, le lundi vingt-huit juin à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur youtube. Elle est disponible sur le site de la commune.

Date de convocation : **Présents :** Mesdames, Messieurs ANDRÉ-SABOURDY Isabelle, BOULEAU Jocelyne, DA CUNHA Manuel, DEGUILLARD Julie, GEZEQUEL Damien, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOUAULT Jaroslava, JOURDAN Christiane, LE GUENNEC Jean-Michel, LEFEUVRE Gaël, LEJOLIVET Bertrand, MAHÉO Aude, MÉTAYER Chrystèle, NOULLEZ Sébastien, PEROT Marlène, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, POINTIER Virginie, SOUQUET Eric, THÉRAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VAN CAUWELAERT Damien, VILLARET Caroline

Mardi 22 juin 2021

Affichage :

Du jeudi 1^{er} juillet au
mercredi 1^{er}
septembre 2021

*Nombre de
Conseillers en
exercice :* 29

Procurations de vote et mandataires : Mme BONNAFOUS Catherine ayant donné pouvoir à M.NOULLEZ Sébastien, M.LETENDRE Christophe ayant donné pouvoir à Mme DEGUILLARD Julie, M. RAOUL Gérard ayant donné pouvoir à Mme JOUAULT Jaroslava, M.STRULLU Gérard ayant donné pouvoir à M.LEFEUVRE Gaël, Mme VALLÉE Priscilla ayant donné pouvoir à M.LE GUENNEC Jean-Michel

Absent : M.SIMON Didier

Mme Aude MAHEO est nommée secrétaire de séance.

Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 22 juin 2021) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

93-2021 - Vie associative. Adhésion au dispositif national « Fête des Voisins »

Vu la commission «Commission Vie culturelle et associative, animations locales» du 16 juin 2021,
Vu le bureau du 21 juin 2021,

Considérant que la commune souhaite favoriser et promouvoir les solidarités de proximité,

Considérant que la crise sanitaire a eu de nombreuses conséquences sur le quotidien des habitants et sur leur vie sociale,

Considérant qu'il est essentiel d'accompagner, de coordonner et de donner de la visibilité aux initiatives solidaires et citoyennes,

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le

ID : 035-213503345-20210628-D932021-DE

Après débat et à l'unanimité (28/28 voix), le Conseil Municipal décide d'adhérer au dispositif national « Fête des voisins » qui se déroulera le 24 septembre 2021 et qui a pour objectif principal de tisser du lien social, de rapprocher les voisins et de développer les solidarités. Cette adhésion d'un montant de 600 € permettra de disposer d'outils de communication (flyers, affiches, dossier de presse...), de bénéficier d'une campagne de communication nationale (télévision, radio, presse) et d'obtenir une assistance et des conseils. Tout cela dans l'objectif d'accompagner et de donner de la visibilité aux démarches des habitants qui souhaitent s'investir et organiser un temps convivial dans leurs quartiers.

**Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gaël LEFEUVRE**

